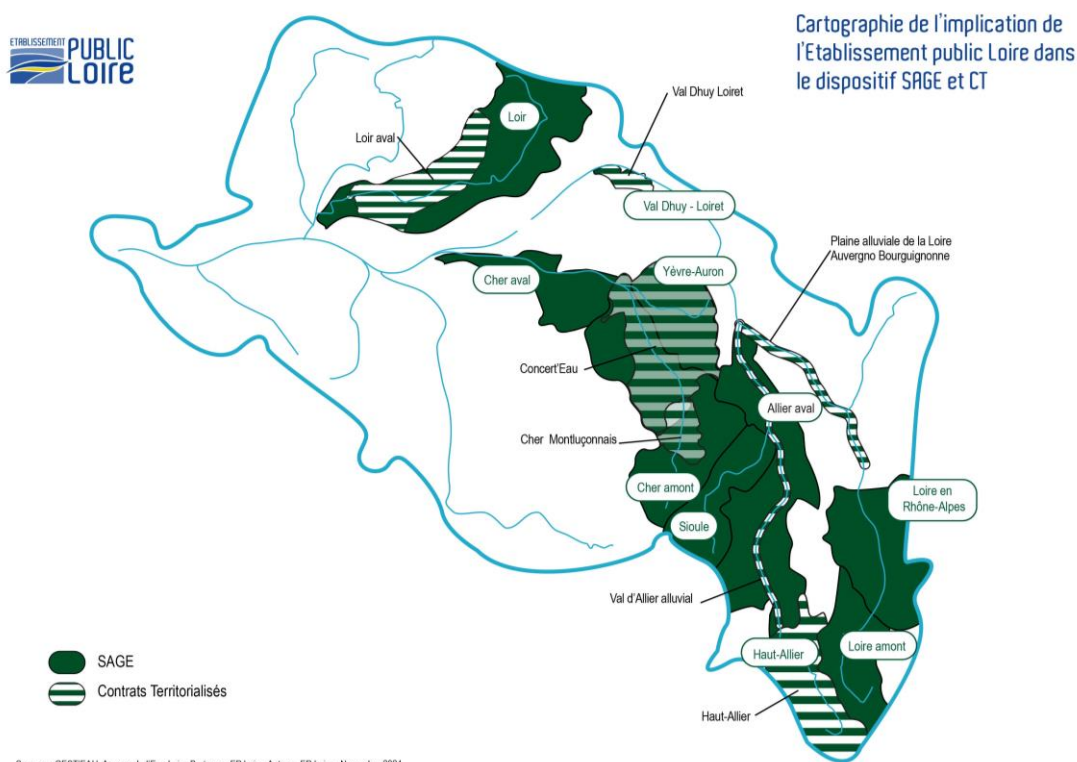


Programmes d' action 2023 des SAGE et CT portés par l' Etablissement

A la demande des commissions locales de l'eau (CLE) concernées, l'Etablissement assurera en 2023 le rôle de structure porteuse de 10 SAGE en phase de mise en œuvre (Loire amont, Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier, Allier aval, Sioule, Cher amont, Cher aval, Yèvre Auron, Val Dhuy Loiret et Loir).

Concernant les 7 contrats territorialisés, 4 sont en phase de mise en œuvre (Concert'Eau, Haut-Allier, Eau Loir aval, Plaine alluviale de la Loire auvergnobourguignonne), 1 a été récemment validé par le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau (CT Val d'Allier alluvial) et 2 seront prochainement instruits par les instances de cette dernière (Cher montluçonnais et Dhuy-Loiret).



La présente note produit un état d'avancement de chaque procédure ainsi qu'une description des programmes d'actions 2023, pour lesquels des demandes de financements seront faites auprès de l'Agence de l'eau, des collectivités concernées et de l'Europe sous réserve que les programmations FEDER 2021-2027 le permettent.

I SAGE Loire amont

Etat d'avancement

La dynamique de mise en œuvre du SAGE Loire amont a été relancée avec l'installation d'une nouvelle CLE en mars 2022, l'élection d'un nouveau Président, la désignation d'un nouveau bureau et de nouvelles commissions de travail (inter-SAGE principalement). Une part importante de l'année a ensuite été consacrée à la poursuite des actions visant à faire connaître le SAGE, son contenu et ses objectifs et à consolidation du réseau d'acteurs autour de la démarche.

En partenariat avec le SAGE Haut-Allier, la phase 2 de l'étude visant à définir le futur schéma de gestion de la masse d'eau souterraine du Devès a été lancée en début d'année. Suite à un grand nombre de contacts et de 3 réunions publiques avec les acteurs locaux, les sites d'implantation des différents dispositifs de suivi sont sur le point d'être validés. En parallèle, au terme d'un stage de 12 semaines, la création d'un sentier pédagogique lié aux nappes du Devès devrait se concrétiser avec pour objectif principal de faire prendre conscience aux habitants, scolaires, randonneurs ... de la présence d'eau souterraine notamment via l'installation d'un piézomètre témoin et de panneaux pédagogiques.

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt initié par l'Agence de l'Eau et l'Etat au printemps, la CLE a décidé de mener une analyse HMUC à l'échelle de l'ensemble du périmètre. Sous réserve de la confirmation du financement à 100% du coût de cette étude, elle devrait être lancée au plus tard début janvier prochain.

Enfin, en anticipation du renouvellement de la concession de l'aménagement hydroélectrique de Monpezat qui lie les bassins versants de l'Ardèche et de la Loire, les deux CLE ont impulsé un travail concerté présenté et validé lors d'une Commission Inter SAGE en octobre 2022.

Enfin l'année 2022 a permis la diffusion des connaissances acquises dans le cadre de l'inventaire participatif des zones humides (> 1 ha) conduit de 2018 à 2022 sur les bassins versants situés à l'aval du Puy-en-Velay.

Programme d'actions 2023

L'année 2023 sera marquée par :

- le lancement des premières étapes de l'analyse HMUC du SAGE Loire amont
- la poursuite de l'acquisition de nouvelles connaissances sur la masse d'eau souterraine du Devès, pilotée en inter-SAGE Haut-Allier Loire amont, sous réserve de l'obtention des financements correspondants
- l'engagement de l'étude visant l'actualisation de l'état des lieux des masses d'eau concernées et l'approfondissement de la connaissance du fonctionnement de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat, sous réserve de l'obtention des financements correspondants.

A noter que l'inscription des crédits pour la construction d'une ambition commune des bassins Loire et Ardèche concernant le complexe de Montpezat sera proposée lors d'une prochaine réunion du Comité syndical afin notamment de préciser les contours de cette réflexion et l'enveloppe budgétaire prévisionnelle correspondante.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève donc à 401 392 € répartis de la façon suivante :

- animation : 92 042 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 4 350 € (hébergement et refonte du site internet)
- étude : 305 000 €

- 160 000 € pour l'analyse HMUC Loire amont (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)
- 145 000 € pour l'actualisation et l'approfondissement des connaissances sur Montpezat et les masses d'eau associées.

Nota : les crédits (27 000 €) liés à la phase 2 de l'étude sur la nappe du Devès sont inscrits au budget du SAGE Haut-Allier – Cf. partie III

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

II SAGE Loire en Rhône-Alpes

Etat d'avancement

Le SAGE Loire en Rhône-Alpes est entré en phase de révision et d'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en mars 2022.

Une étude « Hydrologie – Milieux - Usages - Climat (HMUC) » a été lancée en septembre 2022, pour une durée de 24 mois. Celle-ci constituera le socle de diagnostic commun pour d'une part la révision du SAGE sur son volet gestion quantitative et d'autre part, pour le PTGE.

Aussi, afin de renforcer les volets « Hydrologie » et « Usages », les analyses complémentaires suivantes ont été initiées :

- évaluation de la ressource souterraine de la plaine du Forez, portée par le Conseil départemental de la Loire dans le cadre d'une convention de recherche avec le BRGM ;
- étude prospective sur les besoins en eau pour l'agriculture ligérienne à l'horizon 2050, portée par la Chambre d'agriculture de la Loire ;
- analyse prospective sur les besoins des milieux aquatiques à ce même horizon, portée par la Fédération de pêche de la Loire.

Programme d'actions 2023

Il est envisagé la poursuite de l'étude HMUC et de ses compléments détaillés ci-dessus et le lancement des commissions thématiques relatives à la révision du SAGE.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 41 420 € répartis de la façon suivante :

- animation : 37 070 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement (à savoir 0,5 ETP supporté par l'Etablissement) ;
- communication : 4 350 € (hébergement et refonte du site internet).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

III SAGE Haut-Allier

Etat d'avancement

En 2022, la CLE du SAGE du Haut-Allier s'est réunie à 3 reprises dont 2 conjointement à celle du SAGE Allier aval afin de valider différentes phases de l'étude HMUC dont le diagnostic qui a fortement mobilisé les acteurs locaux (9 ateliers territoriaux de concertation et 4 réunions techniques). Les investigations supplémentaires demandées par certains partenaires techniques (analyse hydrologique de l'année 2019 – analyse de l'impact sur les milieux des

propositions de nouveaux débits d'objectif d'étiage - DOE à Cuffy et Langogne) ont contraint de prolonger le planning jusqu'à 2024 avec un financement intégral au travers de l'AMI HMUC.

Par ailleurs, comme indiqué dans le SAGE Loire amont (Cf. partie I), il est à noter le démarrage de l'étude mutualisée préalable à la mise en place d'un schéma de gestion de la masse d'eau souterraine du Devès ainsi que la définition d'un projet de sentier pédagogique visant à sensibiliser les différents publics à la présence de ces nappes stratégiques.

Toujours dans cet esprit d'informer le plus grand nombre de personnes afin de faciliter l'appropriation des démarches « SAGE » et « Contrat Territorial », deux journées de formation à destination des conseillers municipaux ne siégeant pas à la CLE ont été organisées sous forme d'ateliers participatifs. D'autres outils de communication, comme la création d'un motion design sur les pratiques innovantes en termes d'usages et d'économies d'eau à l'échelle des territoires du bassin de l'Allier, ou encore la rédaction d'un guide pratique sur les économies d'eau ont été réalisés en synergie avec les autres procédures (SAGE, PTGE et CT) portées par l'Etablissement sur le bassin de l'Allier.

Programme d'actions 2023

Il s'agira principalement de poursuivre les réflexions relatives à l'analyse « HMUC » Allier et à la masse d'eau du Devès pilotées en inter-SAGE respectivement avec les CLE Allier aval et Loire amont.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 111 848 € répartis de la façon suivante :

- animation : 84 673 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement du SAGE
- communication : 175 € (hébergement du site internet)
- étude : 27 000 € (2 année de la phase 2 de l'étude préalable à la mise en place d'un schéma de gestion sur les nappes du Devès).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

IV CT Haut-Allier

Etat d'avancement

Après une année 2021 principalement consacrée aux phases administratives de début de mise en œuvre du contrat (signature - préparation des demandes de subventions – rédaction des Déclarations d'Intérêt Général), de nombreuses actions ont pu être engagées par les différents maîtres d'ouvrage signataires. A noter toutefois, le retard pris dans certains cas en raison de l'absence de bouclage des plans de financement (attente des programmes FEDER et de l'instruction des dossiers déposés auprès de la Région Occitanie).

Pour les actions relevant plus particulièrement de l'Etablissement, il est à souligné l'appui apporté aux propriétaires d'ouvrages situés le Chapeauroux ainsi que la réalisation des travaux (installation de clôtures et d'abreuvoirs, entretien de ripisylve, gestion d'atterrissement, ... - 64 650 € de dépenses) prévus dans le cadre des conventions de délégation de la compétence Gemapi sur les territoires des Communautés de communes du Haut-Allier et du Pays de Cayres-Pradelles.

Nota : la CC Randon-Margeride n'a toujours pas signé cette convention et un avenant au contrat pourrait être signé avec l'Agence de l'eau pour retirer les actions prévues sur le territoire de cette intercommunalité.

Programme d'actions 2023

2023 devrait voir la poursuite des actions engagées et le lancement de celles qui attendaient de connaître les possibilités de financement par les crédits européens. En cette année de bilan à mi-parcours, l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets pour que toutes les actions soient *a minima* initiées et que le taux de crédits engagés approche les 66% soit 2 millions d'euros.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 216 185 € répartis de la façon suivante :

- animation : 51 210 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 7 525 €
- Etudes et travaux : 157 450 €
 - o 7 450 € pour la finalisation de l'étude d'identification des sources de pollution sur le Rouchoux ;
 - o 150 000 € pour les travaux menés par l'Etablissement pour le compte des 4 EPCI lui ayant délégué la compétence GEMAPI sur le haut bassin de l'Allier.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

V SAGE Allier aval

État d'avancement

En 2022, l'élaboration des études prioritaires du SAGE s'est poursuivie. Ainsi, outre l'analyse HMUC mutualisée déjà évoquée dans la partie relative au SAGE Haut-Allier, il peut être fait tout d'abord mention de l'inventaire des milieux humides. Cette prestation initiée à l'été 2019 aura permis de prospecter et valider les cartographies de ces espaces naturels sur 283 communes ainsi que de définir une stratégie en faveur de leur restauration-préservation. Afin de poursuivre ces inventaires sur d'autres sous-bassins, un appel d'offres a été lancé pour la période 2023-2025 mais celui-ci est resté à 2 reprises infructueux.

Dans le cadre de la réflexion visant la définition d'un schéma de gestion de l'espace de mobilité de l'Allier, le diagnostic hydromorphologique et le recensement des usages ont été finalisés. Des fiches actions ont été élaborées afin de servir de base à une phase de concertation avec les acteurs concernés en 2023.

Concernant l'étude du risque de dysfonctionnement sédimentaire en cas de capture de l'Allier par 2 gravières, les aménagements ont été validés par les acteurs et les travaux correspondants ont été inscrits dans le programme d'actions du Contrat territorial Val d'Allier alluvial. Les questions de maîtrise d'ouvrage et du financement ont été faits l'objet de nombreux échanges avec les parties prenantes mais des incertitudes persistent.

En ce qui concerne les actions de communication, il est à relever la réalisation, en inter-SAGE avec le bassin de la Sioule, des 3 premières vidéos présentant les volets « géologie – géochimie - hydrologie/hydrogéologie » du projet de recherche CAPRICE relatifs aux ressources en eau de la Chaîne des Puys. Également en inter-SAGE avec les bassins du Haut-Allier et du Cher, une nouvelle édition du motion design « Dorian » avec des pastilles présentant des actions d'économie d'eau et des outils de gestion ont été créées.

Programme d'actions 2023

L'année 2023 sera celle de la poursuite des études suivantes : analyse « HMUC » avec notamment la validation des volumes potentiellement prélevables et l'écriture du schéma de gestion de l'espace de mobilité de l'Allier.

Concernant les milieux humides, un nouvel appel d'offres sera lancé pour la réalisation d'inventaires sur les territoires qui en sont dépourvus et un temps conséquent sera consacré à l'animation de la stratégie globale arrêtée par la CLE. Il s'agira notamment de faire connaître les cartographies établies afin de renforcer leur intégration dans les documents d'urbanisme et de planification de l'aménagement du territoire.

Côté communication, des produits (plaquettes, films, motion design,...) seront réalisés afin de présenter les derniers résultats du projet de recherche « CAPRICE » ainsi que les conclusions du diagnostic et de la phase prospective de l'étude « HMUC Allier ». L'ensemble des données relatives aux inventaires des milieux humides et des diagnostics du schéma de gestion de l'espace de mobilité seront valorisées au travers des cartes interactives.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève 328 425 € répartis de la façon suivante :

- animation du SAGE / Inventaire des zones humides : 148 475 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication du SAGE : 7 950 € (hébergement et refonte du site internet, film CAPRICE)
- études : 172 000 €
 - o 172 000 € pour le complément de l'analyse HMUC Allier (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)
 - o inventaire des zones humides : ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement de la nouvelle prestation, il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

VI PTGE Allier aval

État d'avancement

Les documents encadrant la démarche (charte de projet, fiches de communication) et la gouvernance ont été validés au 1^{er} semestre 2022 par l'instance de pilotage qui a également validé ses règles de fonctionnement. En parallèle, il s'est agi de recueillir les données nécessaires à la rédaction des états des lieux « aménagement du territoire » et « socio-économiques ».

Programme d'actions 2023

Ces 2 documents auxquels seront ajoutées des parties du diagnostic de l'étude HMUC seront présentés pour validation par le comité de territoire début 2023. Les orientations seront ensuite définies en lien à la répartition des volumes potentiellement prélevables fixés dans le cadre de l'analyse HMUC.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève 72 125 € répartis de la façon suivante :

- animation : 47 125 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- études : 25 000 € - dialogue territorial PTGE.

VII CT Val d'Allier alluvial

Etat d'avancement

Il est précisé en 1^{er} lieu que le projet de Contrat Vert et Bleu, qui se voulait complémentaire au CT, n'a pas été mené à son terme, la Région Auvergne Rhône-Alpes ayant décidé en mars 2022 d'interrompre ce dispositif.

Concernant le CT, après avoir finalisé son contenu durant le 1^{er} semestre, il a été déposé en juillet auprès de l'Agence de l'eau pour un passage devant la Commission des aides puis le Conseil d'administration. Cette dernière instance a validé le projet de CT en novembre 2022.

En parallèle, il s'est agi d'accompagner les futurs cosignataires (porteurs d'action et partenaires financiers) dans la préparation de leurs délibérations nécessaires pour procéder à la signature administrative de cette contractualisation prévue en cette fin d'année.

Programme d'actions 2023

En cette première année de mise en œuvre du Contrat 2023-2025, l'objectif est d'engager le maximum d'actions étant précisé que le calendrier initial devrait être légèrement décalé du fait de la nécessité de finaliser certains plans de financement qui prévoient des crédits européens (FEDER).

L'Etablissement, en plus de la coordination de cette démarche, va lancer une étude visant à réaliser les diagnostics hydromorphologiques de petits affluents directs de l'axe Allier.

Sur le plan de la communication, après un important travail de mise à jour voire refonte du site internet, diverses actions de promotion du Contrat territorial seront mises en place dont des lettres d'information bimensuelles.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 154 956 € répartis de la façon suivante :

- animation : 53 781 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 3 850 €
- étude : 97 325 € pour les diagnostics hydromorphologiques des affluents de l'Allier sur un montant total de 400 000 € répartis sur 3 ans (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

VIIISAGE Sioule

Etat d'avancement

L'inventaire des zones humides, lancé en régie en 2019, a constitué un axe de travail prioritaire avec la réalisation de nombreuses contre-expertises sur le terrain et la validation de la cartographie résultante par les communes concernées. Pour certaines, où les conclusions sont controversées, de nouvelles prospections seront faites en 2023 pour parfaire la cartographie finale.

En parallèle, dans le cadre du projet Life Eau&Climat, la CLE s'est lancée dans la réalisation d'un diagnostic des vulnérabilités au changement climatique sur son territoire. Cette réflexion, menée également en interne, est l'occasion d'approfondir le travail exploratoire conduit par l'EP Loire ces dernières années. En tant que territoire test, la méthodologie mise en œuvre suit un

guide conçu par ACTERRA avant de pouvoir être plus largement déployée sur les autres périmètres de SAGE portés par l'Etablissement.

Les échanges relatifs à la gestion quantitative se sont largement accélérées suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé conjointement par l'Agence de l'Eau et l'Etat. La CLE ayant décidé d'y répondre en proposant la réalisation d'une pré-étude HMU, il a fallu préparer les éléments techniques et administratifs utiles à la consultation des bureaux d'études. Cette analyse sera l'occasion de mettre en lumière les attentes des acteurs et redéfinir les enjeux de la gestion de l'eau pour l'avenir.

Autre moment fort de 2022, la présentation des premiers résultats du projet de recherche CAPRICE (chaîne des Puys) devant la commission inter-SAGE Sioule et Allier aval. A cette occasion, les 3 premières vidéos explicatives du projet ont été projetées.

Pour finir, la déclinaison opérationnelle du SAGE s'accélère à nouveau grâce à la finalisation du montage administratif et technique du futur Contrat territorial Sioule et Andelot.

Programme d'actions 2023

En 2023, il est prévu de finaliser le diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des masses d'eau vis-à-vis des enjeux : biodiversité, qualité et quantité des ressources, satisfaction des usages (agricoles, domestiques et touristiques). Sur cette base, un nouveau forum de l'eau sera organisé afin de définir des pistes de réflexion pour une meilleure adaptation des activités et des usages.

Dans le cadre de la préfiguration de l'étude HMUC, une importante phase d'amélioration des connaissances a été intégrée. Il est donc projeté l'instrumentation des cours d'eau, nappes et plans d'eau afin de disposer d'une chronique de données qui permettra notamment d'améliorer le calage des futurs modèles hydrologiques.

Concernant les actions de communication, la 4^e séquence vidéo sur le projet « CAPRICE » sera finalisée et complétée par un motion design vulgarisant le fonctionnement si particulier des ressources en eau de la Chaînes des Puys.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 256 773 € répartis de la façon suivante :

- animation : 90 623 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 6 150 € (journées information/sensibilisation, lettre d'information annuelle, hébergement et refonte du site internet, film CAPRICE)
- études : 160 000 € correspondant à la 1^{ère} année de la pré-étude HMUC (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

IX SAGE Cher amont

Etat d'avancement

Afin d'assurer la déclinaison opérationnelle du SAGE, un accompagnement significatif a été apporté aux 7 contrats territoriaux présents sur le territoire et notamment ceux portés par l'Etablissement sur le sous-bassin du Cher montluçonnais (Cf. partie X - CT Cher montluçonnais) et dans le département du Cher (Cf. partie XIII – Concert'Eau Cher). Ainsi, fin 2022, le périmètre est couvert à près de 100% par des procédures contractuelles (milieux aquatiques et gestion quantitative) présageant à court terme une réelle dynamique dans la gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

A noter également, une participation à l'élaboration des PEP Cher amont et Cher médian-aval portés par l'Etablissement ainsi que le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Cher aval, :

- d'une partie de l'inventaire des zones humides du bassin du Cher dans le département de l'Allier étant précisé que le marché correspondant est en cours de résiliation compte tenu des difficultés rencontrées avec le prestataire ;
- de la réflexion relative à l'exploitation des potentialités en termes de champs d'expansion de crues.

Pour les actions de communication, il est à relever plus particulièrement la réalisation de 2 webinaires thématiques (zones humides et analyse HMUC), une journée d'échange inter-SAGE sur le stockage de l'eau ainsi que la réalisation de 6 pastilles vidéos « Dorian » spécifiques au bassin du Cher. Ces actions ont été développées en mutualisation avec les 3 SAGE du bassin du Cher portés par l'Etablissement.

Programme d'actions 2023

En 2023, en lien avec le SAGE Yèvre-Auron et en partenariat avec le BRGM, la seconde phase de l'étude CAYAC sera initiée avec l'acquisition de données complémentaires relatives à la géologie et aux prélèvements. Ces nouvelles informations permettront ensuite de construire et calibrer un modèle maillé à l'échelle de la nappe du Jurassique supérieur (crédits inscrits sur le SAGE Yèvre-Auron – Partie XII).

Concernant l'analyse HMUC bassin du Cher initiée en 2022, il s'agira pour chacun des 4 volets de bancariser toutes les données disponibles et de les compléter sur certaines masses d'eau superficielles et souterraines qui en sont dépourvues.

Par ailleurs, en mutualisation avec le SAGE Cher aval, il est envisagé de relancer l'inventaire des zones humides dans les enveloppes de très forte probabilité de présence représentant une surface totale de près de 500 km² à prospecter. Ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement de cette nouvelle prestation, il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire.

Concernant la communication, au-delà des actions traditionnelles (site internet et lettres numériques), il est prévu d'éditer la première version du tableau de bord du SAGE, de produire de nouvelles pastilles vidéos « Dorian » (crédits inscrits au budget « SAGE Cher aval » - Partie XII), de renouveler l'organisation de webinaires thématiques et 1 journée d'échange inter-SAGE bassin du Cher.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 416 123 € répartis de la façon suivante :

- animation : 135 383 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement (y.c. le poste de chargé-e de mission HMUC Bassin du Cher)
- communication : 5 100 € (hébergement et refonte du site internet, journée d'information, webinaires)
- étude : 275 640 € - crédits nécessaires pour mener en 2023 les opérations relatives à CAYAC et à l'analyse HMUC Bassin du Cher (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

X CT Cher montluçonnais

Etat d'avancement

L'année 2022 a été consacrée à l'établissement des diagnostics agricole et hydromorphologique (toujours en cours sur certaines masses d'eau non prioritaires) qui ont servi de base à la rédaction de la stratégie et de la feuille de route puis à la préparation du programme d'actions du Contrat Territorial (CT).

Ces pièces constitutives du projet de CT ont été déposées début octobre auprès des services de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en vue de leur présentation devant son Conseil d'administration mi-décembre.

La fin de l'année va être consacrée à la préparation de la Déclaration d'Intérêt Général, autorisation administrative indispensable pour la réalisation d'un certain nombre d'actions inscrites dans le CT.

Il est rappelé que le projet de Contrat Vert et Bleu, qui se voulait complémentaire au CT, n'a pas été mené à son terme, la Région Auvergne Rhône-Alpes ayant décidé en mars 2022 d'interrompre ce dispositif

Programme d'actions 2023

Le 1^{er} trimestre va voir la finalisation du diagnostic hydromorphologique et de la rédaction de la DIG.

Par ailleurs, sous réserve de la validation du projet de CT par le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau, le début de l'année sera marqué par la signature officielle qui marquera son entrée en phase de mise en œuvre.

Les missions consisteront alors à accompagner les maitres d'ouvrage engagés dans la démarche notamment sur un plan technique pour certaines actions relevant du volet « hydromorphologie ».

Il est aussi prévu de mener des actions d'information et de sensibilisation des élus et du grand public.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 76 900 € répartis de la façon suivante :

- animation : 55 400 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement (0,8 ETP d'animation générale + 0.3 ETP d'appui renforcé « hydromorphologie »)
- communication : 21 500 € (panneaux d'exposition sur les sites « vitrines », journée de formation ou d'accompagnement des élus du territoire)

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

XI SAGE Cher aval

Etat d'avancement

En complément du suivi des contrats territoriaux présents sur le périmètre, l'année 2022 a aussi été marquée par le suivi du PAPI Val de Tours et la participation à la mise en place du PEP Cher médian-aval porté par l'Etablissement.

Concernant les études, l'analyse « HMUC » sur le Fouzon s'est poursuivie avec la validation des phases d'état des lieux et de croisement des 4 volets. Celle visant à établir le programme d'actions et adapter si besoin le SDAGE a été lancée et se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2023.

Par ailleurs, 2 autres études mutualisées avec le SAGE Cher amont ont été initiées : inventaire et caractérisation des zones humides (depuis arrêtée sur la partie Cher aval en raison des difficultés rencontrées avec le prestataire) et analyse des potentialités en termes de restauration et création de zones d'expansion de crues (ZEC).

Les actions de communication, en très grande majorité mutualisées, sont présentées dans la partie IX – SAGE Cher amont. En complément de ce travail, il a été réalisé une plaquette HMUC Fouzon ainsi qu'un tableau de bord qui sera soumis à validation début 2023.

Programme d'actions 2023

Outre le suivi et l'accompagnement des démarches contractuelles et autres actions menées par les acteurs locaux dans le domaine de l'eau, l'objectif principal est de valider l'étude HMUC Fouzon et poursuivre sa déclinaison opérationnelle.

Il s'agira également de relancer l'inventaire partiel des zones humides (sous réserve de disposer des financements nécessaires) ainsi que poursuivre les travaux mutualisés à savoir : analyse « HMUC du bassin du Cher » - déclinaison opérationnelle relative à l'exploitation des potentialités en termes de champs d'expansion de crues.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 98 128 € répartis de la façon suivante.

- animation : 84 028 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 14 100 € (hébergement et refonte du site internet, journée d'information, webinaires, vidéos « Dorian »)
- études : 0 €
 - o analyse « HMUC bassin du Cher » : crédits inscrits au budget du SAGE Cher amont (Cf. partie IX) ;
 - o inventaire des zones humides : ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement de la nouvelle prestation, il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire
 - o stage : définition et application d'un protocole de terrain visant à fixer les débits écologiques dans le cadre de l'étude HMUC Bassin du Cher – crédits prévus au budget « Fonctionnement administratif ».

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

XII SAGE Yèvre-Auron

Etat d'avancement

Plusieurs études se sont terminées en 2022 :

- évaluation du protocole de gestion volumétrique des eaux agricoles avec engagement de la déclinaison des recommandations ;
- étude d'exploitation des potentialités en matière de champs d'expansion des crues : validation par la CLE et édition d'une lettre technique visant à vulgariser les résultats ;
- conceptualisation d'un modèle hydrogéologique (CAYAC en partenariat avec le BRGM) notamment pour évaluer les effets potentiels de retenues de substitution et de prélèvements hivernaux supplémentaires sur la ressource en eau.

L'ensemble des contrats territoriaux (milieux aquatiques et captage) déclinant le SAGE étant en phase « bilan et prospective », un important travail d'accompagnement a été réalisé.

Les actions de communication, en très grande majorité mutualisées, sont présentées dans la partie IX – SAGE Cher amont. Outre la mise à jour du site internet, une journée d'échange expert-gestionnaire a été organisée en partenariat avec Bourges Plus dans le cadre du LIFE Eau&Climat.

Programme d'actions 2023

En 2023, avec le SAGE Cher amont et en partenariat avec le BRGM, la seconde phase d'étude CAYAC sera menée avec la construction d'un modèle maillé régional (acquisition préalable de données complémentaires relatives à la géologie et aux prélèvements permettant d'affiner sa construction et sa calibration). Des mesures de terrain seront également menées en partenariat avec les acteurs locaux pour améliorer les connaissances sur les liens nappe-rivière.

Concernant les actions de communication, sont prévues la publication d'une lettre technique ainsi que des événements mutualisés avec les SAGE Cher amont et Cher aval (pastilles vidéos « Dorian », webinaires et 1 journée d'échange inter-SAGE).

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 95 323 € répartis de la façon suivante :

- animation : 88 423 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 6 900 € (hébergement et refonte du site internet, lettre technique journée d'information, webinaires, vidéos « Dorian »)
- étude : 0 €
 - o analyse « HMUC bassin du Cher » : crédits inscrits au budget du SAGE Cher amont (Cf. partie IX).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

XIII CTG2Q des eaux dans le Cher - Concert'eau

Etat d'avancement

2022 constitue la deuxième année de mise en œuvre du contrat. L'accompagnement des différents maîtres d'ouvrage engagés dans la démarche s'est poursuivi et il peut être souligné que la quasi intégralité des actions est initiée.

Concernant l'analyse économique et financière permettant de répondre à l'instruction PTGE, prestation sous maîtrise de l'Etablissement, elle a pu être notifiée en cette fin d'année après plusieurs mois de recherche de financements.

Enfin à noter, la création et diffusion d'une plaquette présentant la démarche, l'actualisation des sites internet des SAGE Yèvre-Auron et Cher amont mais aussi la création d'une page spécifique sur celui du Département du Cher et enfin la participation au salon Tech&Bio organisé par la Chambre d'agriculture régionale pour y présenter les enjeux du CT.

Programme d'actions 2023

Il s'agira à la fois de poursuivre la coordination des porteurs d'actions et de piloter l'étude visant à évaluer l'impact agricole et économique des projets de retenues de substitution en lien avec le modèle hydrogéologique CAYAC construit dans le cadre de la mise en œuvre des SAGE Cher amont et Yèvre-Auron. Par ailleurs, afin d'améliorer les connaissances relatives aux prélèvements industriels et à l'impact des forages proximaux sur les ressources en eau, il est proposé respectivement un stage de 6 mois et une prestation externalisée dont le contenu mérite d'être précisé.

A noter que 2023 constituera l'année du bilan à mi-parcours du contrat. Selon les conclusions, notamment en matière de taux d'engagement et de réalisation des actions inscrites dans la 1^{ère} partie de la programmation, le contenu 2^e cycle 2024-2026 pourra être ajusté.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 54 514 € répartis de la façon suivante :

- animation : 52 514 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement ;
- communication : 2 000 € ;
- étude : 0 €
 - o analyse économique et financière : les crédits nécessaires à l'affermissement de la tranche optionnelle prévue dans le marché seront proposés, en fonction de l'état d'avancement, lors d'une décision modificative ;
 - o améliorer la connaissance de l'impact des forages proximaux sur les ressources en eau : ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement de cette prestation, il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires en décision modificative ;
 - o stage : état des lieux des prélèvements industriels sur le périmètre du CT Concert'Eau – crédits prévus au budget « Fonctionnement administratif ».

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

XIV SAGE et CT Val Dhuy-Loiret

Etat d'avancement SAGE

L'année 2022 a été marquée par la clôture des Assises de la rivière Loiret, projet initié en 2016. Deux décisions principales ont été adoptées : en premier lieu, le choix de se concentrer sur le tronçon amont du Loiret ; en second lieu, la décision d'initier une double démarche d'expérimentation, avec l'objectif d'avancer sur une restauration paysagère et écologique susceptible d'apporter des gains significatifs en termes de biodiversité et de fonctionnement hydraulique, tout en intégrant une multiplicité de contraintes et incertitudes (alimentation du Loiret par les résurgences, continuités sur la rivière, maîtrise du risque d'inondation...).

La CLE a validé la réalisation d'une pré-étude HMUC portée par l'EP Loire et financée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt HMUC initié par l'Agence de l'eau et l'Etat. Le marché a été notifié fin novembre avec une fin d'opération prévue en décembre 2023. Elle doit

permettre de définir les conditions de faisabilité d'une analyse HMUC sur le bassin du Loiret compte tenu des particularités hydrologiques et hydrogéologiques de ce territoire ; de recueillir les attentes des acteurs représentant les différents usages de l'eau ; d'établir l'état des lieux des connaissances disponibles et de proposer un cahier des charges pour une analyse HMUC.

Le suivi de la colonisation du bassin du Loiret par l'anguille a été lancé par l'Etablissement en avril 2022. Les conclusions attendues pour début 2023 permettront notamment d'affiner les actions à mener sur les ouvrages impactant la circulation de cette espèce migratrice.

Conformément aux années précédentes, un suivi mensuel de la qualité des eaux a été réalisé et les résultats seront valorisés dans un rapport annuel. Un nouvel inventaire des espèces exotiques envahissantes a quant à lui permis de cartographier l'état de colonisation du Dhuy et du Loiret et d'analyser leur évolution spatiale.

Sur le plan de la communication, une lettre d'information du SAGE consacrée notamment au bilan du Contrat Territorial 2016-2020 est parue en juillet 2022.

Etat d'avancement contrat territorial

L'Etablissement assure la coordination de cette démarche multi-partenariale à travers l'intervention de l'animatrice du SAGE.

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation des programmes d'actions des volets « Pollutions diffuses » et « Milieux aquatiques » et à la rédaction de la feuille de route et de la stratégie territoriale. L'Etablissement devrait être sollicité, comme pour le précédent contrat, pour assurer le portage du volet « Pollutions diffuses ». Des incertitudes demeurent cependant sur l'implication d'Orléans Métropole et compromettent le dépôt du dossier dans les délais requis pour un lancement en 2023. L'objectif reste de déposer le projet de contrat auprès de l'Agence de l'eau d'ici fin décembre pour un passage en Conseil d'administration en mars 2023. Si cette échéance ne pouvait être respectée, l'instruction de ce projet serait reporté au 4^e trimestre pour une entrée en mise en œuvre début 2024.

Programme d'actions 2023

L'année 2023 sera consacrée au lancement et au suivi de la pré-étude HMUC et à la finalisation de l'étude sur le suivi de la colonisation de l'anguille qui viendra alimenter la réflexion sur les aménagements à envisager pour faciliter la libre circulation des espèces piscicoles au droit des ouvrages les plus impactants.

Si le Contrat territorial est approuvé par l'Agence de l'eau en mars 2023, une partie de la charge de travail sera également dédiée à la rédaction du contrat, à la préparation de sa signature ainsi qu'à l'accompagnement des différents maîtres d'ouvrage pour lancer au plus vite les actions.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 167 533 répartis de la façon suivante :

- animation : 92 483 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 6 150 € (hébergement et refonte du site internet, lettre technique)
- étude : 68 900 €
 - o 26 400 € - suivi de la qualité des eaux
 - o 42 500 € - préfiguration de l'étude HMUC

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.

XV SAGE Loir et CT Eau Loir aval

Etat d'avancement SAGE Loir

Dans le cadre de l'AMI HMUC initié par l'Agence de l'eau et l'Etat, la CLE a validé le principe de lancer sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement une pré-étude HMUC sur le bassin versant du Loir et une étude HMUC sur le bassin versant de l'Argance (affluent du Loir). Un travail conséquent de préparation des documents technique et administratif a donc été mené pour arriver à la notification des marchés correspondants fin novembre.

Par ailleurs, la démarche de gestion coordonnée des vannages sur le Loir a été renouvelée pour la 5^{ème} année consécutive.

Concernant les contrats territoriaux, à noter particulièrement le début de la mise en œuvre du CT Eau Loir aval porté par l'Etablissement (Cf. paragraphe ci-dessous). Un suivi technique des 9 autres CT (milieux aquatiques - transversaux - aires d'alimentation de captage) et des diverses démarches en cours sur le bassin du Loir (SAGE Nappe de Beauce, PEP du Loir, étude de la nappe de la Craie, inventaires des zones humides) a également été assuré.

En matière de communication, à noter particulièrement la parution de 2 newsletters, d'une plaquette de communication relative aux résultats de l'étude sur les zones d'expansion de crues du Loir ainsi qu'une vidéo E-Loire TV mutualisée.

Etat d'avancement CT Eau Loir aval

La cérémonie de signature de CT Eau Loir aval a été organisée le 4 février 2022 marquant ainsi son entrée en phase de mise en œuvre. Au cours de cette première année, outre les missions administratives, un important travail d'accompagnement des porteurs d'actions a été réalisé ainsi que des actions de formation et sensibilisation (2 journées techniques à destination des techniciens et de tous les acteurs dont les élus).

Programme d'actions 2023

La gestion quantitative de la ressource en eau va être au centre des sujets traités avec les premières phases des 2 études notifiées dernièrement. A noter que dans le cadre de l'analyse HMUC Argance, des diagnostics des forages agricoles sont prévus et que pour ce faire, un chargé d'opération a été recruté pour créer l'environnement favorable et faire que le prestataire retenu puisse réaliser les opérations techniques qui lui ont été confiées

Par ailleurs, il est prévu de renouveler la démarche de gestion coordonnée des vannages présents sur l'axe Loir et de poursuivre le suivi des nombreuses démarches en cours sur le périmètre du SAGE.

Concernant le CT Eau Loir aval, l'année 2023 s'inscrit dans le prolongement de la précédente, avec un renforcement de la coordination des acteurs et de nouvelles thématiques traitées comme celle liée aux captages prioritaires pour l'alimentation en eau potable en lien avec la stratégie adoptée en début d'année par la Région Pays de la Loire.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 283 373 € répartis de la façon suivante :

- animation SAGE, diagnostics forages Argance et CT : 167 223 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 5 150 € (hébergement et refonte du site internet, journées techniques)
- études : 111 000 €
 - o 23 000 € pour l'étude de préfiguration HMUC Loir (Cf. délibération 22-100-CS)
 - o 88 000 € pour la démarche HMUC Argance (Cf. délibération 22-99-CS).

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

XVI CT Plaine Alluviale de la Loire auvergnobourguignonne

Etat d'avancement

Le contrat territorial a été validé par le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau en juin 2022, marquant la reprise de son portage par l'Etablissement. Pour ce faire, un nouvel agent est arrivé fin juillet. Après s'être imprégné du territoire d'intervention et avoir rencontré les différentes parties-prenantes, il a eu pour première mission de finaliser les pièces administratives qui ont été signées lors de la cérémonie officielle organisée début novembre à Paray-le-Monial.

Programme d'actions 2023

L'objectif principal de cette 1^{ère} année de mise en œuvre va être d'accompagner la vingtaine de structures engagées dans cette démarche afin que de nombreuses actions puissent débuter. Il s'agira également d'engager les études identifiées sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement à savoir :

- l'analyse de l'évolution de la dynamique fluviale Loire auvergnobourguignonne
- l'étude de caractérisation des zones d'expansion de crues
- l'étude de la vulnérabilité du territoire et des pressions sur qualité de la ressource en eau
- le suivi de la qualité des ressources en eau souterraine.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2023 s'élève à 283 373 € répartis de la façon suivante :

- animation : 46 500 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 4 250 € (création d'un logo et d'une charte graphique, lettre d'information)
- études : 110 000 €
 - o analyse de l'évolution de la dynamique fluviale Loire auvergnobourguignonne : ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement de cette analyse, il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires lors d'une décision budgétaire modificative ;
 - o 15 000 € pour l'étude de caractérisation des zones d'expansion de crues ;
 - o 75 000 € pour l'étude de la vulnérabilité du territoire et des pressions sur qualité de la ressource en eau ;
 - o 20 000 € pour le suivi de la qualité des ressources en eau souterraine.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.